

Chers Montaurousiennes, Chers Montaurousiens,

L'année prochaine rappelons le, vous allez choisir un nouveau Maire et un nouveau Conseil Municipal, **alors une dernière fois, ne vous trompez pas !**

Nous vous avons rappelé en effet, que en cinq années de mandat, nous constatons une faillite complète de la "gestion" municipale actuelle...

Nous l'avions dit et nous le redisons : ce maire, au delà de son incompétence, manie maintenant la fausse information comme un pro de la politique qu'il est bel et bien devenu :

Nos questions au prochain Conseil Municipal ont mis l'accent sur trois exemples de mensonges, de fausses nouvelles.... En "novlangue " çà s'appelle des infox, ou, dans le "monde trump", des fake news !

1. Le maire se fait représenter et accompagner au Congrès des Maires, non pas par un ou des élus de son conseil (comme l'an dernier), mais par des fonctionnaires (au demeurant chefs de service...) de sa mairie ? Au delà de l'aspect légal, est ce bien équitable, ou ceci ne relèverait il d'une maladresse supplémentaire dans la gestion des "ressources humaines " ? Aucune autorisation n'a bien sûr été sollicitée auprès du Conseil Municipal. Mine de rien, il s'agit de l'argent de tous les citoyens...
2. Le maire, conformément à une délibération du conseil (septembre 2019), n'a pas donné équitablement la prime de 400 € promise aux employés municipaux? Appréciation jupitérienne ? Règlements de compte ridicules ? Et à qui va t il en catimini donner maintenant cette prime ? Aux gros salaires de la Mairie ?
3. Comment peut-on oser proférer des affirmations dans le bulletin municipal, totalement contradictoires avec la réalité : le carrefour de Fondurane s'est fait non par par expropriation, mais par accord amiable entre les parties. Le contraire relèverait du judiciaire, comme le délit de mensonge. Mensonge, infox, fake new, choisissez !!!

Sans oublier que notre Maire qui ne connaît pas sa commune, a vu un quartier qu'il méconnaît (La Matade à Montauroux) devenir son cauchemar "hydraulique", suite aux différents travaux non vérifiés ( Boulevard du Belvédère , talus sur le chemin Messugues (travaux Mairie, et sur le lotissement qui n'a plus de gestion pluviale). Les pieds et plus dans l'eau, les habitants vont s'en souvenir !

Pour rajouter au tableau, sachez, chers concitoyens, que vos élus, dont le devoir le plus immédiat est de porter votre voix en conseil, vos élus, parce qu'ils ne sont pas d'accord avec le Mairie, sont considérés comme des hérétiques, hérétiques qu'il ne convient même pas de saluer lors de manifestations diverses. ce qui n'est pas passé inaperçu aux yeux de citoyens qui étaient présents.

Sachez enfin que le fameux nouveau 8e adjoint, (en charge paraît il de la future maison médicale !!!) lui ,se lève et menace, rouge de rage, lorsque le propos lui déplaît. Est ce là un exemple de démocratie , où le dialogue devrait primer ? Bien sûr dans ce cas le maire oublie son devoir, son pouvoir de police, qui lui permettrait de réprimer de tels comportements.

Et comme sans la liberté de blâmer, il n'est pas d'éloge flatteur, n'ayant pas la liberté, nous chercherions en vain le motif de l'éloge ! Ceux du quartier des Messugues peuvent en parler, les pieds dans l'eau après les pluies du début du mois !

*MONTAUROUSIENS, A L'AN QUE VEN !*

**Vos élus devraient vous recevoir en Mairie , mais faute de bureau, nous assurons la permanence dorénavant par whatsapp, ou par les media ci dessous !**

**Pierre Jean ALFONSI**

**Marie Hélène SIMON**

**Éric BÉTHEUIL**

06 77 06 65 80

06 71 70 17 31

066 006 58 56

[pierre-jean.alfonsi@laposte.net](mailto:pierre-jean.alfonsi@laposte.net)

[marie@champdeysson.com](mailto:marie@champdeysson.com)

[eric.betheuil.montauroux@laposte.net](mailto:eric.betheuil.montauroux@laposte.net)

et puisque le Maire nous refuse même un lien sur le site municipal (en dépit de la Loi :Article L2121-27-1 du CGCT...), retrouvez nous sur

**[www.montaurouxpourtous.com](http://www.montaurouxpourtous.com)**